

Présentation de la formation

THÈME	LE CHEF D'ENTREPRISE ET SES CONSEILS FACE AUX SCHEMAS A RISQUE
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • Conseil en gestion de patrimoine, • Avocat, • Expert-comptable, • Notaire, • Banquier, • Assureur
FORMAT	A distance (webinaire)
LIEU	En ligne
NIVEAU	Niveau 3 : Expertise
DURÉE	7 heures de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Immobilier (carte T) : 2 h • IAS/DDA : 2 h • IOBSP : 2 h • Notaires : 7 h • Avocats : 7 h • Experts-comptables : 7 h
DATES ET HORAIRES	Cette formation est prévue : <ul style="list-style-type: none"> • Les 16 et 20 novembre 2023 (09H00 à 12H30)
TARIF	440,00 € HT soit 528,00 € TTC (TVA 20%)
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Jacques DUHEM
PRÉREQUIS	Pour le bon déroulement de la formation, le participant doit <ul style="list-style-type: none"> • Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • d'accompagner, de conseiller ses clients en intégrant les nouveautés législatives relatives au contrôle fiscal. une analyse de la typologie des redressements les plus fréquents sera effectuée lors de cette formation. • mesurer la sécurité des schémas retenus au regard des risques pris. • d'identifier, de présenter et d'analyser les schémas à risque.
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00
PROGRAMME DE LA FORMATION	I. Les dispositifs de lutte contre la fraude a la disposition du fisc <ol style="list-style-type: none"> A. L'acte anormal de gestion B. L'abus de droit et le "mini" abus de droit C. La clause anti-abus en matière d'IS D. La fin du verrou de Bercy II. Les dispositifs à la disposition des conseils <ol style="list-style-type: none"> A. Les lettres de mission

	<p>B. Mentions expresses et rescrits</p> <p>III. Analyse des principaux schémas à risque</p> <p>A. Stratégies de donation avant cession</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Donation en pleine propriété 2. Donation en nue-propriété 3. Donation partage avec soulte 4. Donation d'usufruit temporaire 5. Mise en communauté avant donation <p>B. Stratégie de "vente à soi-même"</p> <p>C. L'apport avant cession</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'apport sans soulte 2. L'apport avec soulte 3. L'apport suivi de la donation <p>D. La réduction de capital</p> <p>E. Transformation de SARL en SAS</p> <p>F. OBO/LBO et régime mère fille</p> <p>G. La société holding "unijambiste"</p>
<p>MOYENS PÉDAGOGIQUES</p>	<p>En Présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formateur disposera d'un support pédagogique format Powerpoint qui sera projeté sur un tableau lors de la formation. Il disposera également d'un tableau de type « paperboard ». Le formateur pourra projeter son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Une salle sera réservée pour accueillir les stagiaires en fonction du nombre d'inscrits. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). • Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension. <p>En webinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formateur disposera d'un logiciel de webinaire (ZOOM, Webex ou GoToWebinar) pour projeter le support pédagogique. Le logiciel permet aux stagiaires d'intervenir par Chat directement ou de lever la main pour poser leurs questions avec leur micro. Le logiciel permet également au formateur de partager son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). • Le support pédagogique sera mis à disposition des stagiaires via leur accès utilisateur ou leur sera envoyé par mail. • Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). • Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
<p>LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI</p>	<p>En présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Émargement des apprenants matin et après-midi • Réalisation d'un test final de validation <p>En webinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des temps de connexion de l'apprenant • Réalisation d'un test final de validation